

LES VOEUX DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village.

Comme tous les ans dans ce livret, je vais vous faire état des différents dossiers en cours et des projets qui sont à l'étude pour 2018.

Concernant les travaux, les chantiers avancent. Comme vous avez pu le constater, la rue de la Fontaine est à l'heure actuelle difficilement praticable. En effet, pour le positionnement de tous les réseaux (eau, électricité, télécommunication et éclairage public, réseau pluvial), il a été nécessaire d'ouvrir la route sur toute sa largeur. Les travaux devraient reprendre début Janvier pour terminer cette partie du chantier. La partie finition des travaux, c'est-à-dire la voirie, sera réalisée par la suite dès que les conditions climatiques le permettront.

Nous en avons profité pour rétablir l'alimentation en eau du lavoir de l'église, mais celui-ci ne sera remis en eau que lorsque les garde-corps seront positionnés. Nous avons également fait faire des devis pour le changement de la toiture de celui-ci.

En ce qui concerne la rue des Prégirots, les travaux sont presque achevés. Il ne reste plus que le réseau téléphonique à passer dans les gaines souterraines mais cela tarde à cause d'un dossier égaré chez Orange. Patience ... car ce dossier a de nouveau été transmis.

Dans l'église, tout le monde n'a pas forcément eu l'occasion de s'y rendre mais nous avons fait changer le socle d'une des colonnes qui était en très mauvais état.

Nous avons également constaté que la réfection de la rue de la Fontaine avait un effet bénéfique sur l'humidité de l'édifice.

Concernant notre patrimoine, nous n'oublions pas le lavoir de la fonte dont la charpente et la couverture doivent être reprises.

Nous avons la chance à Fleys d'avoir une source de bonne qualité. Cette eau est calcaire mais au niveau des pesticides et des nitrates, nous sommes bien en dessous des normes exigées par la police de l'eau. Nous avons dû cette année, qui a été sèche, nous alimenter en partie sur le réseau du Syndicat car notre production devenait trop faible. Une opération de recherche de fuites a permis de mettre en

évidence des fuites sur notre réseau qui ont été réparées. En Décembre, une des deux pompes nous a lâchés. Il est donc prévu de la remplacer début 2018.

A partir du 1^{er} Janvier 2019, le conseil municipal a décidé de confier la compétence eau et assainissement à un nouveau « Grand Syndicat du Tonnerrois » qui n'est autre que l'ancien Syndicat Intercommunal du Tonnerrois qui a été élargi pour, je l'espère, une meilleure gestion générale des ressources en eau potable.

L'an dernier, je vous avais parlé de l'étude d'assainissement et pluviale réalisée sur notre commune. Le premier compte-rendu nous a été livré au printemps et a mis en évidence de nombreux dysfonctionnements de ce réseau.

Certaines parties du réseau sont fissurées et il y a le fait qu'une grande partie de celui-ci n'est plus aux normes. Deux hypothèses de travaux nous ont été proposées. Le dossier de travaux, qui a été étudié de près par le conseil et les différents intervenants techniques, a été approuvé par le conseil municipal avec la collaboration du syndicat du tonnerrois car les travaux n'auront pas lieu avant 2019.

Brièvement, les travaux consisteraient à refaire un réseau parallèle à l'existant pour séparer les eaux usées des eaux pluviales et la réfection du lagunage. Je ne vous cacherai pas que cela aura un coût mais qui restera négligeable par rapport à la mise en place par chacun d'un assainissement individuel aux normes actuelles.

L'étape suivante est l'étude des réseaux chez chacun d'entre vous pour la mise en séparatif des eaux pluviales et eaux usées. Celle-ci devrait se réaliser courant 2018.

Les déchets ménagers qui étaient enlevés par une société extérieure vont de nouveau être collectés par les services de la communauté de communes pour minimiser les coûts. Un planning annuel a été distribué dans les boîtes aux lettres et vous le retrouverez en annexe ou sur le site internet de la commune.

Pour information, la déchèterie de Chablis sera fermée pour mise aux normes en début d'année. Il faudra donc se rendre à Maligny. Celle-ci pour les besoins sera ouverte en permanence.

Je rappelle à chacun l'importance du tri des déchets dans nos poubelles car cela est en relation directe avec le coût de la collecte d'ordures ménagères. Ce coût est calculé au poids des déchets qui sont destinés à l'enfouissement. Tout ce qui est recyclable est revendu, traité et réutilisé.

Un petit mot sur la maison de santé : Les travaux ont débuté courant 2017 et devraient s'achever en 2018. Je ne m'avancerai pas en donnant une date précise pour l'ouverture au public.

Vous retrouverez le contenu de ce bulletin sur notre site internet que Christian SANSEIGNE fait vivre régulièrement ainsi que toutes les informations de la communauté de communes.

L'équipe municipale est toujours motivée pour le bien-être de chacun. Toutes et tous prennent leurs responsabilités dans les différents domaines qu'ils maîtrisent et je les en remercie. Je remercie également Maryse Collobert notre secrétaire pour son travail et sa patience.

Stéphane AUFRERE